

C'EST L'ÉTÉ À L'ACCUEIL DE LOISIRS DE SURY-AUX-BOIS

DU 8 JUILLET AU 2 AOÛT 2024



SURY-AUX-BOIS

FÉDÉRATION LOIRET

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



Communauté
de Communes
des Loges



RÉGION ACADÉMIQUE
CENTRE-
VAL DE LOIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports



CNL la charte

des auteurs
et illustrateurs
jeunesse

QUELQUES INFORMATIONS

ACCUEIL ET HEURES D'OUVERTURE

Pour la période des vacances d'été 2024, l'accueil de loisirs fonctionnera :

du lundi 8 juillet au vendredi 2 août 2024.

Il accueillera les enfants de 3 à 12 ans du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.

- Accueil le matin possible à partir de 7h30
- Temps d'accueil proposée entre 17h00 et 18h00

Il est demandé aux parents de respecter les horaires. Les enfants pourront quitter le centre à partir de 17h accompagnés d'une tierce personne majeure dans la mesure où celle-ci figure sur l'autorisation écrite des parents ou des représentants légaux remise lors de l'inscription.

L'ÉQUIPE

Sous la responsabilité d'une équipe diplômée BAFD ou équivalent (direction), BAFA ou équivalent (animation) ou en formation, et PSC1 (Premiers Secours) composée de la directrice du centre, et d'une équipe d'animateurs, les enfants pourront développer leur créativité et accéder à une plus grande autonomie tout en trouvant leur place au sein du groupe.

LES GROUPES

Afin de proposer des activités adaptées à chacun, 2 groupes d'âges sont définis :

- 3/5 ans
- 6/12 ans

Néanmoins des temps d'activités en grand groupe sont également prévus par l'équipe.

Pour les 3-5 ans, les parents fourniront un drap marqué au nom de l'enfant. Le linge devra être renouvelé régulièrement. Prévoir des vêtements de rechange en cas de besoin.

Accueil des enfants atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicap : l'accueil se fera dans le cadre de projets d'accueils individualisés après concertation avec la directrice du centre et le médecin traitant de l'enfant.

LES ACTIVITÉS

Notre accueil de loisirs propose aux enfants des activités dans différents domaines :

- Des activités d'expression, manuelle, artistique, plastique...
- Des activités de découverte : visites culturelles, ateliers à thème, rencontre d'intervenants...
- Des activités physiques et sportives
- Des jeux et activités en intérieur, ou en plein air (prévoir chaussures et vêtements adaptés)
- Des sorties diverses et mini camps

Le programme qui suit est présenté à titre indicatif : il pourra varier en fonction de la météo, des opportunités, des rencontres, des souhaits des enfants, et également des disponibilités des intervenants spécifiques à la clôture des inscriptions **(d'où l'importance pour nous de connaître rapidement les effectifs pour finaliser les réservations)**. La répartition des activités par groupe d'âge sera également amenée à changer en cas de faible effectif dans l'une ou l'autre des tranches d'âges. Néanmoins les activités proposées resteront adaptées à l'âge de chacun des enfants.

BONNES VACANCES À TOUS LES ENFANTS !



PROGRAMME SEMAINE 1 : DU 8 AU 12 JUILLET 2024

LES JEUX OLYMPIQUES : MARIO & SONIC

3/5 ANS

- Relais mémoire
- Bibliothèque
- Fresque mains
- Hockey serpillère
- Olympiades



6/12 ANS

- Fabrication de jeux pour les olympiades
- Bibliothèque
- Création de kart
- Brico médaille
- Olympiades



SORTIE
POUR TOUS

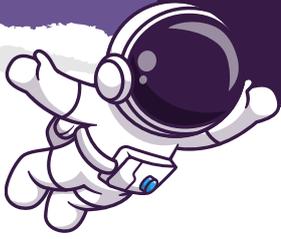
SULLY PLAGE ET ANIMATIONS SUR LES JEUX OLYMPIQUES

à Sully-sur-Loire

le mercredi 10 juillet 2024



PROGRAMME SEMAINE 2 : DU 15 AU 19 JUILLET 2024



L'ESPACE

3/5 ANS

- Fabrication Ovni
- Bibliothèque
- Jeux des planètes
- Décor de la lune
- Grand jeu



6/12 ANS

- Bataille spatiale
- Bibliothèque
- Origami : navette et lancement
- Fabrication propulseur à réaction
- Grand jeu

SORTIE

ÉTANG DE LA VALLÉE

à Combreux

le vendredi 19 juillet 2024

**Merci de prévoir maillot de bain, serviette,
casquette et crème solaire**



MINI-SÉJOUR
7/12 ANS

MINI-SÉJOUR AU CAMPING DE L'ÉTANG DE LA VALLÉE

à Combreux

Du 17 au 19 juillet 2024

3 jours avec 2 nuits sous tente avec les enfants
de l'ACM de Bouzy-La-Forêt (infos page 7)

Inscription obligatoire en Mairie, nombre de place limité.

Participation
de 10 €

PROGRAMME SEMAINE 3 : DU 22 AU 26 JUILLET 2024



LES CONTINENTS

3/5 ANS

- Amulette argile
- Bibliothèque
- Décor en sable
- Intervention contes avec Anne Boutin Pied le jeudi et vendredi matin
- Grand jeu



6/12 ANS

- Pitou (chamboule tout)
- Bibliothèque
- Intervention contes avec Anne Boutin Pied le jeudi et vendredi après-midi
- Grand jeu

SORTIE

RENDEZ-VOUS EN TERRE ANIMAL POUR LES GRANDS

à Sury-aux-bois

le lundi 22 juillet 2024

FERME DES MURS POUR LES PETITS

à Sury-aux-bois

le mercredi 24 juillet 2024



VEILLÉE
SANS NUITÉE
+ SPECTACLE

SOIRÉE REPAS + JEUX

Au centre

Le jeudi 25 juillet pour les enfants de 3/12 ans

(inscription auprès de la directrice de l'accueil de loisirs)

SPECTACLE "LES GRANDS MÈRES" PAR ANNE BOUTIN PIED

A la salle polyvalente de Sury-Aux-Bois

Le vendredi 26 juillet à 18h30

Spectacle tout public pour les enfants de 5/12 ans (infos page 11)

(inscription auprès de la directrice de l'accueil de loisirs)

Inscription auprès
de la directrice

PROGRAMME SEMAINE 4 : DU 29 JUILLET AU 2 AOÛT 2024

LES ÎLES



3/5 ANS

- Bulle de peinture et tortues
- La rivière aux crocodiles
- Intervention contes avec Anne Boutin Pied le lundi et mardi matin
- Chasse au trésor

6/12 ANS

- Création d'un volcan
- Relais d'eau
- Intervention contes avec Anne Boutin Pied lundi et mardi après-midi
- Jeux de ballons (Sepak takraw)
- Chasse au trésor



SORTIE

ACCROBRANCHE
à Neuvy-en-Sullias
le mercredi 31 juillet 2024



VEILLÉE

**NUITÉE AU CENTRE POUR LES 6/12 ANS
ET VEILLÉE SANS NUITÉE POUR LES 3/5 ANS**
Le jeudi 1er août

(merci de prévoir une tente pour le couchage)

Jeux avec les enfants et temps convivial entre les parents,
les enfants et l'équipe d'animation

**(organisation d'un repas partagé, toute participation
sera bienvenue, n'hésitez pas à amener
une entrée, un plat ou un dessert)**

Inscription auprès
de la directrice

MINI-SÉJOUR

AU CAMPING DE L'ÉTANG DE LA VALLÉE DU 17 JUILLET AU 19 JUILLET 2024



Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

HÉBERGEMENT ET ENCADREMENT

Camping de l'étang de la Vallée à Combreux

2 nuits sous tente du mercredi 17 au 19 juillet 2024

avec les enfants de Bouzy-La-Forêt

Encadré par 2 animateurs des accueils de loisirs
de Sury-aux-Bois et Bouzy-la-Forêt



ACTIVITÉS

- Préparation du camp (les lundi et mardi)
- Départ et retour en vélo
(il est souhaitable de venir avec son propre vélo dès le lundi)
- Jeux de plage
- Baignade
- Canoë*
(attestation obligatoire ci-après pour y participer)
- Veillées à thème



Pour les 2 nuits

● Supplément de 10 €



ATTESTATION D'APTITUDE PRÉALABLE A LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS NAUTIQUES ET AQUATIQUES DANS LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

(Accueils relevant des articles L. 227-4 et R. 227-1 du code de l'action sociale et des familles)

Références : Code de l'action sociale et des familles : article R. 227-13 et à l'arrêté du 25 avril 2012 ; Circulaire du 30 mai 2012 (Fiche n°3) ; Code du sport : A322-3 (1-2-3)

Le test prévu à l'article 3 de l'arrêté du 25 avril 2012 a pour objet de vérifier l'aisance aquatique d'un mineur avant de participer à une activité des activités suivantes :

- canoë, kayak et activités assimilées ;
- radeau et activités de navigation assimilées ;
- certaines activités de voile.

La réussite au même test est requise mais la capacité à nager est obligatoirement vérifiée (**test est réalisé sans brassière de sécurité**), pour les activités suivantes :

- canoë, kayak et activités assimilées : activité de perfectionnement du canoë, du kayak, du raft et de la navigation à l'aide de toute autre embarcation propulsée à la pagaie (fiche 3.2) ;
- canyonisme (fiche 4) ;
- nage en eau vive (fiches 10.1 et 10.2) ;
- surf (fiche 18) ;
- navigation à la voile au-delà de 2 milles nautiques d'un abri (fiche 20.3) ;
- navigation dans le cadre du scoutisme marin (fiche 20.4) ;
- vol libre : activités de glisse aérotractée nautique (fiche 21.4).

Pour les activités de découverte du canoë, du kayak, du raft et d'autres embarcations propulsées à la pagaie (fiche 3.1), ainsi que pour la navigation diurne en planche à voile, dériveur léger et multicoque léger ou autre embarcation à moins de 2 milles nautiques d'un abri (fiches 20.1 et 20.2), le test peut être réalisé avec brassière de sécurité.

Date du test :

Nom et prénom du mineur :

Aptitudes vérifiées et acquises (mettre une croix dans les cases correspondantes)

- Effectuer un saut dans l'eau
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes
- Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes
- Nager sur le ventre pendant 25 mètres
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant

Test réalisé : avec brassière sans brassière

Résultat du test : satisfaisant non satisfaisant

Personne ayant fait passer le test :

Nom et prénom :

Qualification (voir informations au verso) :

Etablissement d'appartenance :

N° de carte professionnelle d'éducateur sportif (sauf BNSSA) :

Signature :

Liste des personnes habilitées à faire passer le test :

- Les personnes ayant le titre de maître nageur-sauveteur (MNS) de par la détention de l'un des diplômes suivants :
 - diplôme d'Etat de maître nageur sauveteur
 - BEES option activités de la natation
 - BPJEPS spécialité activités aquatiques et de la natation
 - BPJEPS spécialité activités aquatiques avec certificat de spécialisation de sauvetage et sécurité en milieu aquatique
 - DE JEPS spécialité perfectionnement sportif avec certificat de spécialisation de sauvetage et sécurité en milieu aquatique
 - DES JEPS spécialité performance sportive avec certificat de spécialisation de sauvetage et sécurité en milieu aquatique
 - DEUST animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles avec mention activités aquatiques et surveillance donnant l'unité d'enseignement sauvetage et sécurité en milieu aquatique
 - licence professionnelle animation, gestion et organisation des activités physiques ou sportive avec mention activités aquatiques et surveillance donnant l'unité d'enseignement sauvetage et sécurité en milieu aquatique
 - licence générale entraînement sportif avec mention activités aquatiques et surveillance donnant l'unité d'enseignement sauvetage et sécurité en milieu aquatique
- Les titulaires du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA)
- Les détenteurs des diplômes suivants :
 - BEES option canoë-kayak et disciplines associées
 - BEES option voile
 - BEES option surf
 - BPJEPS spécialité activités nautiques avec mention canoë-kayak et disciplines associées, ou voile ou surf
 - BPJEPS spécialité activités nautiques avec UCC canoë-kayak ou planche à voile
 - DE JEPS spécialité perfectionnement sportif avec CS canoë-kayak et disciplines associées en mer ou CS natation en eau libre ou CS sauvetage et sécurité en milieu aquatique
 - DES JEPS spécialité performance sportive mention canoë-kayak et disciplines associées en eau vive
 - DES JEPS spécialité performance sportive mention natation course et CS natation en eau libre ou CS sauvetage et sécurité en milieu aquatique
 - DES JEPS spécialité performance sportive mention natation synchronisée avec CS sauvetage et sécurité en milieu aquatique
 - DES JEPS spécialité performance sportive mention water-polo avec CS sauvetage et sécurité en milieu aquatique
 - DES JEPS spécialité performance sportive mention plongeon avec CS sauvetage et sécurité en milieu aquatique

Test admis en équivalence :

- Le Sauv'Nage

L'attestation de réussite au test commun des fédérations ayant la natation en partage répondant au moins aux exigences définies par le décret est équivalente au test défini par l'arrêté

Les fédérations concernées sont celles qui siègent au sein du conseil interfédéral des sports aquatiques (CIAA) : fédé. clubs sportifs et artistiques de la défense ; fédé. d'études et sports sous-marins ; fédé. handisport ; fédé. natation ; fédé. pentathlon moderne ; fédé. sport adapté ; fédé. sport d'entreprise ; fédé. de sauvetage et secourisme ; fédé. sport universitaire ; fédé. triathlon ; fédé. sportive et culturelle de France ; fédé. sportive gymnique du travail ; union des œuvres laïques d'éducation physique ; union de l'enseignement libre ; union du sport scolaire ; union de l'enseignement du premier degré.

- L'Attestation du Savoir Nager Scolaire

Arrêté du 9 septembre 2015

Article A 322-3-3 du Code du sport

TROUSSEAU

CAMPING

QUANTITÉ SOUHATAIBLE

La liste indicative conseillée concerne la durée totale du séjour

SAC DE COUCHAGE	1	SLIPS OU CULOTTES	5
TAPIS DE SOL OU MATELAS PNEUMATIQUE	1	CHAUSSURES : BASKET ET CHAUSSURES LÉGÈRES POUR LA PLAGE SI SOUHAITÉ	1
LAMPE TORCHE	1	SERVIETTE DE TOILETTE	1
K-WAY	1	GANTS DE TOILETTE	1
BLOUSON, VESTE	1	MOUCHOIRS EN PAPIER	2 PAQUETS
PANTALON/SHORT	4/2	SAC POUCELLE POUR LINGE SALE	2
SURVÊTEMENT OU TENUE DECONTRACTÉE	1	LUNETTES DE SOLEIL	1
PULL-OVER, SWEAT-SHIRT	2 OU 3	CASQUETTE, CHAPEAU	1
T-SHIRT	4 OU 5	PETITE GOURDE	1
CHAUSSETTES	6	SAC À DOS	1
MAILLOT DE BAIN/SERVIETTE DE PLAGE	1/1	TROUSSE DE TOILETTES AVEC GEL DOUCHE, SHAMPOING, PEIGNE, BROUSSE, BROUSSE À DENTS, DENTIFRICE ET CRÈME SOLAIRE ...	
PYJAMA (ASSEZ CHAUD)	1 OU 2		

IMPORTANT

NOUS DÉCONSEILLONS LES VÊTEMENTS OU OBJETS DE VALEUR.

TOUTES LES PIÈCES DU TROUSSEAU DEVRONT ÊTRE MARQUÉES AU NOM DE VOTRE ENFANT. CE MARQUAGE DEVRA ÊTRE INDÉLÉBILE. NOUS NE POURRONS ENGAGER NOTRE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DISPARITION DE LINGE NON OU INSUFFISAMMENT MARQUÉ.

SPECTACLE

"LES GRANDS-MÈRES" VENDREDI 26 JUILLET À 18H30 À LA SALLE POLYVALENTE DE SURY-AUX-BOIS



60 décibels



UN PETIT MOT SUR ANNE BOUTIN PIED



Anne BOUTIN PIED est une conteuse musicienne très créative qui interviendra sur 6 demi-journées cet été à l'accueil de loisirs de Sury-aux-bois autour de contes divers mêlant les lettres et la musique.

Pour clôturer cette belle l'aventure elle aura l'honneur de proposer son spectacle "les grands-mères" aux familles se Sury-Aux-Bois.

PRÉSENTATION DU SPECTACLE

En Nouvelle Calédonie on les appelle "les vieux" avec beaucoup de respect. Les histoires de "vieux" sont fascinantes et en particulier celles où les grands-mères sont présentes. On a un lien particulier avec sa grand-mère, unique, fort, même si on le sait éphémère. Les grands-mères peuvent être autoritaires sages, impertinentes, fantaisistes, sévères. Dans les contes traditionnels elles sont un peu tout cela. Ce tour de contes en musique vous emmènera à leur découverte avec quelques anecdotes de vraies grands-mères.



Pour les enfants à
partir de 5 ans
et les adultes
accompagnateurs



Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports



NE PAS OUBLIER

Les inscriptions se font à la semaine.

Le dossier d'inscription est à retirer en mairie : il comprend une fiche de renseignements et la fiche Cerfa obligatoire de renseignements sanitaires (attestant notamment des vaccins obligatoires).

L'accueil de loisirs reste ouvert aux enfants ne souhaitant pas participer aux mini-séjours.

CONTACTS UTILES

Directrice de l'ACM:

Marie PICAULT

e-mail: marie.boiron45740@gmail.com

téléphone : 06 47 31 17 97

Coordinatrice de l'Accueil de loisirs

(pour la Ligue de l'enseignement du Loiret) :

Fabienne DESCLOUS

Coordinatrice, Ligue de l'enseignement 45

06 31 49 39 70

loisirseducatifs@laligue45.fr

<http://www.laliguedelenseignement-45.fr>

Mairie de Sury-Aux-Bois

8 rue de la mairie

45530 SURY-AUX-BOIS

02 38 55 87 74

<https://www.suryauxbois.fr/>